



**CONSEIL DE
L'UNION EUROPÉENNE**

**Bruxelles, le 12 février 2014
(OR. en)**

**5452/14
ADD 1**

**PV/CONS 1
RELEX 44**

PROJET DE PROCÈS-VERBAL

Objet: **3288^{ème}** session du Conseil de l'Union européenne
(AFFAIRES ÉTRANGÈRES), tenue à Bruxelles le 20 janvier 2014

POINTS EN DÉLIBÉRATION PUBLIQUE¹

Page

DÉLIBÉRATIONS LÉGISLATIVES

POINT "A" (doc. 5277/14)

Proposition de règlement du Parlement européen et du Conseil concernant certaines procédures d'application de l'accord de stabilisation et d'association entre les Communautés européennes et leurs États membres, d'une part, et la République de Serbie, d'autre part, ainsi que de l'accord intérimaire entre la Communauté européenne, d'une part, et la République de Serbie, d'autre part [première lecture] (AL) 3

*

* *

¹ Délibérations sur les actes législatifs de l'Union (article 16, paragraphe 8, du traité sur l'Union européenne), autres délibérations ouvertes au public et débats publics (article 8 du règlement intérieur du Conseil).

DÉLIBÉRATIONS LÉGISLATIVES

(Délibération publique conformément à l'article 16, paragraphe 8, du traité sur l'Union européenne)

Proposition de règlement du Parlement européen et du Conseil concernant certaines procédures d'application de l'accord de stabilisation et d'association entre les Communautés européennes et leurs États membres, d'une part, et la République de Serbie, d'autre part, ainsi que de l'accord intérimaire entre la Communauté européenne, d'une part, et la République de Serbie, d'autre part [première lecture] (AL)

= Accord politique

5171/14 COWEB 4 CODEC 48

+ COR 1

approuvé par le Coreper (2^{ème} partie) le 16 janvier.2014

Le Conseil a confirmé l'accord politique intervenu sur la proposition de règlement susmentionnée.
